

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2018

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 03 Avril 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « AL IMTIEZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 469 032,897 TND, un actif net de 464 414,634 TND et un bénéfice net de 1 126,609 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL IMTIEZ » au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 « Note sur les placements monétaires et disponibilités », qui indique que les emplois du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ » dans les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 Décembre 2018, 20,203% de son actif à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport au plafond de 20% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis le 21 mars 2019

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	Note	<u>31/12/2018</u>	<u>31/12/2017</u>
Portefeuille titres	3.1	374 272,600	384 938,202
Actions cotées et droits rattachés		353 359,600	364 324,802
Titres OPCVM		20 913,000	20 613,400
Placements monétaires et disponibilités	3.3	94 760,297	128 382,739
Placements monétaires		-	49 416,418
Disponibilités		94 760,297	78 966,321
Créances d'exploitation		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		469 032,897	513 320,941
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.5	2 403,424	2 591,321
Autres créditeurs divers	3.6	2 214,839	2 272,229
TOTAL PASSIF		4 618,263	4 863,550
<u>ACTIF NET</u>		464 414,634	508 457,391
Capital	3.7	462 120,420	502 848,495
Sommes distribuables	3.10	2 294,214	5 608,896
Sommes distribuables des exercices antérieurs		4,742	1,148
Sommes distribuables de l'exercice		2 289,472	5 607,748
<u>ACTIF NET</u>		464 414,634	508 457,391
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		469 032,897	513 320,941

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2018	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017
Revenus du portefeuille titres	3.2	9 969,800	14 522,400
Dividendes actions cotées		9 162,200	13 643,600
Dividendes titres OPCVM		807,600	878,800
Revenus des placements monétaires	3.4	5 056,453	4 472,255
Revenus des billets de trésorerie		3 126,810	3 118,640
Revenus des comptes à vue		1 929,643	1 353,615
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		15 026,253	18 994,655
Charges de gestion des placements	3.8	10 079,244	9 954,813
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		4 947,009	9 039,842
Autres produits		0,000	0,000
Autres charges	3.9	2 681,446	2 859,737
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 265,563	6 180,105
Régularisation du résultat d'exploitation		23,909	-572,357
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3.10	2 289,472	5 607,748
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-23,909	572,357
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-35 486,973	22 197,262
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		34 944,965	8 950,806
Frais de négociation de titres		-596,946	-249,209
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 126,609	37 078,964

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2018</u>	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	1 126,609	37 078,964
Résultat d'exploitation	2 265,563	6 180,105
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	- 35 486,973	22 197,262
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	34 944,965	8 950,806
Frais de négociation de titres	-596,946	-249,209
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-5 604,116	-5 943,171
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-39 565,250	-14 959,412
Souscriptions	7 966,665	90 193,620
- Capital	8 700,000	109 300,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 796,949	- 19 651,949
- Régularisation des sommes distribuables	63,614	545,569
Rachats	47 531,915	105 153,032
- Capital	53 700,000	124 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 6 204,374	- 20 654,731
- Régularisation des sommes distribuables	39,743	1 117,903
- Droits de sortie	- 3,454	- 10,140
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	- 44 042,757	16 176,381
<u>ACTIF NET</u>		
En début de l'exercice	508 457,391	492 281,010
En fin de l'exercice	464 414,634	508 457,391
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
En début de l'exercice	5 807	5 961
En fin de l'exercice	5 357	5 807
<u>VALEUR LIQUIDATIVE</u>	86,693	87,559
<u>TAUX DE RENDEMENT</u>	0,11%	7,23%

Notes aux états financiers
Exercice clos le 31 Décembre 2018
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds

FCP AL IMTIEZ est un FCP de catégorie mixte de distribution.

Il a obtenu le visa du CMF le 17 mars 2011 et les opérations de souscriptions publiques ont démarré le 01 juillet 2011.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune.

Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire de ce fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 374 272,600 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en DT	Valeur au 31 Décembre 2018	% actif
Actions		390 976,606	353 359,600	75,338%
ATB	9 000	37 778,500	32 895,000	7,013%
BH	2 300	47 152,200	29 288,200	6,244%
BNA	2 750	25 469,574	38 392,750	8,186%
BT	4 000	36 115,000	31 900,000	6,801%
BTE (ADP)	2 560	39 008,920	28 800,000	6,140%
NBL	8 000	50 673,792	43 512,000	9,277%
SIAME	16 000	49 448,201	40 016,000	8,532%
STB	8 900	45 420,000	32 307,000	6,888%
TUNIS RE	2 010	16 261,220	16 080,000	3,428%
UIB	1 500	21 540,135	35 485,500	7,566%
WIFAK BANK	3 550	22 109,064	24 683,150	5,263%
Titres OPCVM		20 930,672	20 913,000	4,459%
AL HIFADH SICAV	100	10 490,872	10 365,800	2,210%
FCP WAFA CAPITALISATION	100	10 439,800	10 547,200	2,249%
Total		411 907,278	374 272,600	79,797%

Les entrées en portefeuille titres en 2018 se détaillent comme suit :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Actions sociétés cotées	288 397,420
Titres OPCVM	70 686,732
Total	359 084,152

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2018 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins-values réalisées
Actions sociétés cotées	263 524,976	298 722,810	35 197,834
Titres OPCVM	70 737,805	70 484,936	-252,869
Total	334 262,781	369 207,746	34 944,965

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 9 969,800 TND au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2018	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2017
Dividendes	9 969,800	14 522,400
- des actions admises à la cote	9 162,200	13 643,600
- des Titres OPCVM	807,600	878,800
Total	9 969,800	14 522,400

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 94 760,297 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle au 31/12/2018	% actif
Disponibilité	94 760,297	94 760,297	20,203%
Dépôts à vue	95 237,810	95 237,810	20,305%
Sommes à l'encaissement	-	-	0,000%
Sommes à régler	- 477,513	- 477,513	-0,102%
Total	94 760,297	94 760,297	20,203%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2018 à 5 056,453 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2017
Intérêts des billets de trésorerie	3 126,810	3 118,640
Intérêts des comptes courants	1 929,643	1 353,615
Total	5 056,453	4 472,255

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 2 403,424 TND et représente le montant de la rémunération à payer aux gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017
Commissions distributeurs (TSI & TSB)	360,511	388,697
Commission gestionnaire (TSI)	1 802,567	1 943,489
Commission dépositaire (TSB)	240,346	259,135
Total	2 403,424	2 591,321

3.6 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 2 214,839 représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017
Redevance CMF	39,092	42,374
Honoraires commissaire aux comptes	2 175,747	2 229,855
Total	2 214,839	2 272,229

3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2018 se détaillent ainsi :

	2018	2017
<u>Capital initial au 01-01</u>		
Montant (en nominal)	580 700,000	596 100,000
Nombre de titres	5 807	5 961
Nombre de porteurs de parts	43	65
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	8 700,000	109 300,000
Nombre de parts émises	87	1 093
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	53 700,000	124 700,000
Nombre de parts rachetées	537	1 247
<u>Capital au 31-12</u>		
Montant (en nominal)	535 700,000	580 700,000
Sommes non distribuables	- 73 579,580	- 77 851,505
Montant du capital au 31-12	462 120,420	502 848,495
Nombre de parts	5 357	5 807
Nombre de porteurs de parts	32	43

3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2018 :

Désignation	Montant au 31/12/2018	Montant au 31/12/2017
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	350,673	- 59,915
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur actions et droits	- 35 837,646	22 257,177
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession d'actions et droits	35 197,834	9 090,611
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres d'OPCVM	- 252,869	- 139,805
Droits de sortie	3,454	10,140
Frais négociation de titres	- 596,946	- 249,209
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 1 135,500	30 908,999
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	- 77 851,505	- 109 763,286
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	- 796,949	- 19 651,949
Régularisations sommes non distribuables rachats	6 204,374	20 654,731
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	- 73 579,580	- 77 851,505

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 10 079,244 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2018	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2017
Commission distributeurs (TSI & TSB)	1 511,888	1 493,220
Commission gestionnaire (TSI)	7 559,422	7 466,094
Commission dépositaire (TSB)	1 007,934	995,499
Total	10 079,244	9 954,813

3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2018 à 2 681,446 TND et représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2018	Période du 1 ^{er} janvier au 31 Décembre 2017
Redevance CMF	503,945	497,724
Honoraires commissaire aux comptes	2 177,501	2 362,013
Total	2 681,446	2 859,737

3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2018 :

Désignation	Résultats en instance d'affectation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	4,780	-	0,078	- 0,116	4,742
Exercice 2018		2 265,563	63,536	- 39,627	2 289,472
Sommes distribuables					2 294,214

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du FCP AL IMTIEZ au 31/12/2018 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2018	31/12/2017
- Titres à livrer		9 231,436
- Titres à recevoir	477,513	-
Total	477,513	9 231,436

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Revenus des placements	2,805	3,271	3,169	2,475	2,522
Charges de gestion des placements	- 1,882	- 1,714	- 1,696	- 1,481	- 1,529
REVENUS NET DES PLACEMENTS	0,923	1,557	1,473	0,994	0,993
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	- 0,501	- 0,492	- 0,444	- 0,335	- 0,488
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0,423	1,064	1,029	0,659	0,505
Régularisation du résultat d'exploitation	0,004	- 0,099	- 0,031	0,107	0,015
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,428	0,966	0,997	0,766	0,520
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	- 6,624	3,823	8,061	2,377	4,384
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	6,523	1,541	- 4,326	- 2,301	- 5,210
Frais de négociation de titres	- 0,111	- 0,043	- 0,075	- 0,148	- 0,110
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	- 0,213	5,321	3,660	- 0,073	- 0,936
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	0,210	6,385	4,688	0,586	- 0,431
Droits d'Entrée et de sortie	0,001	0,002	-	0,027	0,029
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 0,213	5,323	3,660	- 0,046	- 0,907
Régularisation du résultat non distribuable	- 0,117	- 0,316	- 0,159	2,133	0,400
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 0,329	5,007	3,501	2,087	- 0,507
Distribution de dividendes	0,965	0,997	0,767	0,520	0,202
Valeur Liquidative	86,693	87,559	82,583	78,852	76,519

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen	2,072%	1,989%	1,974%	2,049%	1,943%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,551%	0,572%	0,517%	0,464%	0,620%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,466%	1,235%	1,197%	0,912%	0,642%

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement" TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, le Dépositaire perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.